



#### CHUT-FM FAIT DU BRUIT.

Les responsables de la radio autochtone CHUT-FM, du Lac Simon, ont célébré peu avant la période des Fêtes l'arrivée d'un nouvel équipement qui permet maintenant une meilleure réception des émissions diffusées par cette station communautaire. De gauche à droite, Alex Cheezo, Bernadette Cooper, Louise W. Pien, Suzanne Cheezo, Laura Poucachiche, Suzanne P. Cheezo, Charlie Anichinapeo. Au premier

plan, on reconnaît Nowie Mitchell, responsable de cette radio. Les émissions de CHUT-FM peuvent être captées à la fréquence 95.3, sur la bande FM, à Louvicourt et au Lac Simon. Les émissions sont à 70 pour cent de langue algonquienne, 20 pour cent de langue française, et 10 pour cent de langue anglaise. D'ici au mois de mai, CHUT-FM devrait possiblement être entendu à Val d'Or et à Senneterre.

(Photo: Echo-BRISSON)

## 5 de la facture de taxe

vement à l'année dernière.

Le budget de Vassan, adopté le 4 janvier der-

nier, prévoit des dépenses et revenus de l'ordre de \$70,588 ce qui représente une augmentation de 21.7 pour cent par rapport à 1982. Toutefois, pour parvenir à une diminution de la taxe foncière, les édiles municipaux de l'endroit ont injecté dans les revenus une somme approximative de \$20,000, provenant d'une partie du surplus financier réalisé en

1982. Le total de ce surplus a été d'environ \$25,000.

De \$1.54 du \$100 d'évaluation qu'il était en 1982, le taux de taxation est passé à \$0.30 du \$100. Par contre, la valeur imposable sur les propriétés, suite à l'adoption d'un nouveau rôle d'évaluation uniformisé, a augmenté de \$2,000,000 qu'il était en 1982 à environ \$10,000,000 en 1983.

### Val d'Or:

## Pelletier n'entend rien changer aux mandats de ses conseillers

Le maire de Val d'Or, André Pelletier, a annoncé qu'il n'apportera aucun changement aux responsabilités dévolues à ses collègues échevins en vue de l'année 1983, à l'exception de quelques modifications d'ordre plutôt mineures.

Edgar Poirier restera donc responsable de l'hygiène municipale et de certains dossiers se rattachant à cette préoccupation, Gerry Lawlis sera toujours en charge du fonctionnement des loisirs, Gérard Mailhot restera au budget, Maurice Lefebvre restera avec le dossier de la sécurité publique, Vic Sylvestre conservera l'urbanisme, Gilbert Bossé continuera dans le secteur du développement industriel, Zéphirin Bouchard sera toujours responsable des travaux publics, tandis que Louise Lemay sera répondante des affaires culturelles.

Cette dernière, déjà mandatée pour s'occuper de la Corporation du Village minier se voit ajouter la responsabilité du dossier touristique. Quant à Gérard Mailhot, il secondera le maire Pelletier au sein du comité de décentralisation du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce sont là les deux seules nouveautés aux mandats des conseillers.

M. Pelletier a avoué qu'il aurait aimé procéder à un plus vaste remaniement "ministériel" mais que les circonstances l'ont forcé à n'en rien faire. "Après deux ans, certains mandats remis aux conseillers sont loin d'être complétés et c'est pourquoi je ne peux, en cours de route, modifier la composition des rôles de chacun." M. Pelletier fait alors principalement allusion aux mandats remis aux conseillers Lawlis, Mailhot, Lefebvre et Sylvestre qui ont été respectivement chargés de mettre sur pied des commissions des loisirs, du budget, de la sécurité publique, et d'une corporation municipale d'habitation.

MERCREDI 12 JANVIER 1983 / L'ÉCHO 7